

Chères collègues, chers collègues

Une fin d'année est un moment propice pour jeter un coup d'œil en arrière et se demander si nous pouvons être satisfaits de ce que nous avons accompli ensemble dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation. Avons-nous été suffisamment engagés et concentrés sur ces sujets ? Où devons-nous faire mieux en 2023 pour faire avancer le paysage de la formation et de l'enseignement supérieur en lien avec la recherche ?

Je peux anticiper le résultat de cette rétrospective : Non, nous n'avons pas fait tout ce qu'il aurait été possible de faire. Dans un chapitre très important, pour notre GP FRI également, nous n'avons pas encore obtenu ce dont la Suisse a bien besoin, à savoir la participation de notre pays à Horizon Europe et aux programmes et initiatives correspondants, qui constituent l'un des dossiers les plus exigeants dans nos échanges avec l'UE. L'UE continue de considérer la Suisse comme un "pays tiers non associé", avec toutes les conséquences qui en découlent.

Le préjudice causé par la fin de notre association complète à Horizon Europe est immense. Avec un budget de près de 100 milliards d'euros, "Horizon Europe" 2021-2027 est le plus grand programme de recherche au monde – et la Suisse en a toujours profité davantage que ce qu'elle lui a apporté financièrement.

Ce n'est qu'à la mi-octobre que le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a rendu compte pour la dernière fois de la situation. Son message est clair : " l'objectif déclaré du Conseil fédéral est l'association de la Suisse à Horizon Europe dans les meilleurs délais".

Cet objectif, chers collègues, nous le poursuivrons l'an prochain avec toute la vigueur et l'engagement nécessaires – et nous ne cesserons de rappeler au Conseil fédéral que les discussions doivent déboucher sur des négociations. Nous le ferons ensemble en préparant le prochain message sur la formation, la recherche et l'innovation (message FRI), qui sera bientôt à l'ordre du jour.

Nos efforts communs en faveur des chercheurs, de l'innovation et de tous les formateurs et enseignants revêtent une importance primordiale.

Soutenez-nous dans cette démarche ! Je vous invite cordialement [à devenir membre de notre GP FRI](#). Vous profiterez ainsi de la possibilité de vous informer directement, lors des sessions, sur les dernières actualités liées aux thèmes de la formation, de la recherche et de l'innovation.

La prochaine occasion de ce genre vous sera offerte lors de la session de printemps, le **jeudi 16 mars 2023 à partir de 12h30 à l'hôtel Bellevue Palace à Berne**. Merci de réserver d'ores et déjà cette date.

Votre Damian Müller
Conseiller aux Etats
Président du GP FRI

Importante procédure de consultation pour la « loi sur le fonds Horizon »

Nous tenons à vous signaler une mesure importante et très utile en rapport avec les questions en suspens concernant Horizon : depuis le début novembre (et jusqu'au 15 février 2023), une procédure de consultation relative à la [«loi sur le fonds Horizon»](#) est en cours. Cette loi porte création d'un fonds destiné à mieux garantir les moyens soutenant la recherche suisse pour la période de programmation actuelle d'Horizon Europe. L'objectif est simple : assurer une base de financement aussi stable qu'en cas d'association. Le "Fonds Horizon" subsistera aussi longtemps que la Suisse ne pourra pas participer à l'entier du programme-cadre de recherche et d'innovation de l'UE (Horizon Europe, programme Euratom, ITER et programmes Digital Europe).

Ce fonds ne règle certes pas le problème de base. Il assure toutefois le financement de la coopération internationale en matière de recherche et la promotion de l'excellence scientifique suisse. Il ne mobilise pas des moyens supplémentaires, mais maintient les sommes déjà allouées à la recherche helvétique et permet de faire la jonction jusqu'à la pleine association à Horizon Europe. La loi, déclarée urgente, est donc limitée jusqu'à la conclusion d'un accord avec l'UE sur l'ensemble du paquet Horizon 2021-2027, mais au plus tard jusqu'à fin 2027.

Dossiers parlementaires et du Conseil fédéral pour la session d'hiver 2022

[22.030](#) Adhésion de la Suisse à six infrastructures de recherche internationales constituées en Consortium pour une infrastructure européenne de recherche (ERIC) et modification de la LERI (objet du Conseil fédéral)

CN, lundi 12 décembre

Le resserrement de la mise en réseau de la Suisse prévue ici ne va certes pas compenser "Horizon Europe", mais il constitue un pas supplémentaire vers l'égalité la plus large possible des conditions de participation à la recherche internationale : à juste titre, la CSEC-N soutient unanimement l'adhésion de la Suisse à six réseaux d'infrastructures de recherche. Si le projet du Conseil fédéral est approuvé, les chercheurs suisses pourront participer pleinement et sur un pied d'égalité avec leurs collègues européens aux réseaux suivants : "Biobanking and Biomolecular Resources Research Infrastructure", "Consortium of European Social Science Data Archives", "Digital Research Infrastructure for the Arts and Humanities", "European Clinical Research Infrastructure Network", "European Plate Observing System" et "Integrated Carbon Observation System".

[21.320](#) Iv. ct. Genève. Pour une association rapide de la Suisse au programme Horizon Europe

CE, mercredi 30 novembre

Face aux 6,15 milliards de francs alloués en 2020 par le Parlement dans le cadre du crédit d'engagement "Paquet Horizon" pour la participation au programme européen de recherche pendant les années 2021-2027, la question de l'utilisation future de ces fonds se pose. Du fait de l'interruption de l'association complète de la Suisse à Horizon Europe, des reliquats de crédits d'un montant de 665 millions de francs sont apparus en 2021 et des modifications continuent d'être apportées aux crédits de paiement dans le cadre de l'encouragement de la recherche et de l'innovation. Une initiative cantonale de Genève demande à l'Assemblée fédérale de débloquer au plus vite la deuxième contribution de cohésion de la Suisse à certains Etats membres de l'Union européenne et de stabiliser les relations avec l'UE afin que la Suisse puisse accéder au programme Horizon Europe. Lors de sa séance du 18.10.2022, la CSEC-E a décidé de ne pas donner suite à cette initiative. Elle a toutefois mis en consultation un avant-projet de mise en œuvre des initiatives de Bâle-Ville ([21.328](#)) et de Bâle-Campagne ([21.327](#)) (voir la consultation en cours, mentionnée en page 2). L'avant-projet prévoit la création d'un fonds destiné à assurer le financement de la recherche suisse dans le programme Horizon Europe à même hauteur que pour une association complète.

22.3012 Mo. CPE-N Mesures urgentes en faveur du pôle suisse de recherche, de formation et d'innovation

CPE-E – 1^{er} trimestre 2023

Cette motion charge le Conseil fédéral de mener des négociations avec l'Union européenne (UE) en vue d'élaborer une convention spécifique relative à l'association immédiate de la Suisse, en tant qu'Etat tiers, aux programmes Horizon Europe, Digital Europe, ITER, Euratom et Erasmus+ pour la période 2021-2027. En contrepartie d'une participation rapide de la Suisse aux programmes européens correspondants, la Suisse offrirait une contribution supplémentaire unique au titre de la cohésion européenne.

Le Conseil national l'a adoptée. La Commission de politique extérieure du Conseil des Etats a décidé à juste titre de ne se prononcer sur ce texte qu'en 2023, dès que le rapport sur l'Europe du Conseil fédéral sera disponible. Pour rappel : dans leur résolution commune du 23 janvier 2022, le Conseil des EPF, Swissuniversities et scienceindustries soulignent que la situation actuelle met en danger l'avenir de la mise en réseau internationale du pôle de recherche et d'innovation suisse. Ils demandent au Conseil fédéral de prendre des mesures permettant une association à Horizon Europe, encore dès 2022.

Le GP FRI se mobilise pour un accès rapide et durable à Horizon Europe ainsi qu'aux programmes de recherche mentionnés ci-dessus. Les mesures à prendre doivent être durables et globales.

Groupe parlementaire pour la formation, la recherche et l'innovation GP FRI

Nordstrasse 15 – Case postale

CH-8021 Zürich

Téléphone +41 44 368 17 11

E-Mail info@pgbfi.ch

Internet www.pgbfi.ch